La Madeleine Colège Privé Européen ANGERS Blongues Blongues

VOLET A CONSERVER

%NOMELEV %PRENOMELEV - %LIBCLASS1

Aux parents du Collège

Le 6 septembre 2022

Objet : Modalités en cas de suspension des transports scolaires

Madame, Monsieur,

A l'approche de la période hivernale et afin d'anticiper au mieux la mise en place d'un dispositif en cas de suspension des transports scolaires suite aux éventuelles intempéries, nous vous remercions de prendre connaissance de ce courrier.

En fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes, le Conseil Régional peut décider d'anticiper les départs des transports scolaires dans la journée. Dès que nous serons informés, nous vous adresserons aussitôt un SMS pour préciser que tous les élèves quittent l'établissement. Des précisions seront également données sur les sites de l'établissement:

https://lamadeleine49.anjou.e-lyco.fr/
http://la-madeleine-angers.pdl.kosmoseducation.com/

Il est important de vous assurer dès maintenant que votre enfant sache comment il rentrera et comment il sera pris en charge :

Votre enfant quittera l'établissement :

OΠ

- en car (Irigo ou Aléop) avec un horaire avancé,
- par ses propres moyens (à pied, à vélo, etc)
- avec vous en voiture ou avec un adulte que vous aurez prévenu.

Pour les jours suivants, si les transports sont toujours suspendus et en fonction du degré de sécurité des personnes dans l'enceinte de l'établissement (risque de verglas ou d'enneigement), le Chef d'établissement peut envisager soit :

- 1) de garder l'établissement fermé,
- 2) d'accueillir les élèves qui peuvent venir par leurs propres moyens dans la mesure où les cours pourront être assurés.

Dans tous les cas, les informations seront transmises par SMS et par l'intermédiaire du site du collège https://lamadeleine49.anjou.e-lyco.fr ou http://la-madeleine-angers.pdl.kosmoseducation.com/

Ce courrier est valable pour l'année scolaire 2022-2023. Aucune autre circulaire ne sera distribuée en cas d'évènement précisé ci-dessus.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon dévouement.

Didier BOISDRON, Chef d'Etablissement



VOLET A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL Au plus tard le Lundi 12 septembre 2022

Le 6 septembre 2022

Objet : Modalités en cas de suspension des transports scolaires

Madame, Monsieur

A l'approche de la période hivernale et afin d'anticiper au mieux la mise en place d'un dispositif en cas de suspension des transports scolaires suite aux éventuelles intempéries, nous vous remercions de prendre connaissance de ce courrier.

En fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes, le Conseil Régional peut décider d'anticiper les départs des transports scolaires dans la journée. Dès que nous serons informés, nous vous adresserons aussitôt un SMS pour préciser que tous les élèves quittent l'établissement. Des précisions seront également données sur les sites de l'établissement : https://lamadeleine49.anjou.e-lyco.fr/

ou http://la-madeleine-angers.pdl.kosmoseducation.com/

Il est important de vous assurer dès maintenant que votre enfant sache comment il rentrera et comment il sera pris en charge :

Votre enfant quittera l'établissement :

- en car (Irigo ou Aléop) avec un horaire avancé,
- par ses propres moyens (à pied, à vélo, etc.)
- avec vous en voiture ou avec un adulte que vous aurez prévenu.

Pour les jours suivants, si les transports sont toujours suspendus et en fonction du degré de sécurité des personnes dans l'enceinte de l'établissement (risque de verglas ou d'enneigement), le Chef d'établissement peut envisager soit :

- 1) de garder l'établissement fermé,
- 2) d'accueillir les élèves qui peuvent venir par leurs propres moyens dans la mesure où les cours pourront être assurés.

Dans tous les cas, les informations seront transmises par SMS et par l'intermédiaire du site du collège https://lamadeleine49.anjou.e-lyco.fr/ ou https://la-madeleine-angers.pdl.kosmoseducation.com/

Ce courrier est valable pour l'année scolaire 2022-2023. Aucune autre circulaire ne sera distribuée en cas d'évènement précisé ci-dessus.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon dévouement.

Didier BOISDRON. Chef d'Etablissement

Madame ou Monsieur
Responsable légal de %NOMELEV %PRENOMELEV Classe : %LIBCLASS1
a pris connaissance de la circulaire ci-dessus et en accepte les modalités.
A Signature